

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 2 juin 2009, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS** : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Richard Boucher, Suzanne Chartrand, Brigitte Collin, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Gaëtan Labelle, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, Hugues Ouellette, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Sylvie Tremblay, ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCE NOTIFIÉE** : mesdames Manon Handfield et France Lacasse et messieurs Claude Henri, Joel Santos et Paul St-Amand,

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, et Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beudet, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

## 2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**C-167-06-09**

Il est proposé par madame Hélène Roberge d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2009 et de la séance en ajournement tenue le 19 mai 2009
4. Affaires en cours :
  - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :
  - Direction générale**
    - 6.1. Projet d'infrastructure sportive à Boucherville / appui
    - 6.2. Rapport du Comité d'évaluation de la directrice générale / adoption  
(reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009)
  - Service de l'organisation scolaire**
    - 6.3. Modification à l'acte d'établissement de l'école de la Chanterelle pour l'année scolaire 2009-2010
    - 6.4. Problématique du manque de locaux dans le secteur de Saint-Amable / décision
    - 6.5. Dossier de l'étude des développements démographiques dans le secteur
      - Beloeil-McMasterville
      - Chambly-Carignan(reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009)
    - 6.6. Demande d'intégration de la quatrième et de la cinquième secondaire à l'école secondaire le Carrefour / mandat

**Service des ressources éducatives**

- 6.7. Politique pour les écoles à vocation particulière et les projets pédagogiques particuliers / adoption
- 6.8. Demande d'approbation pour le maintien de l'école secondaire Ozias-Leduc aux fins d'un projet particulier de formation en arts, musique pour un groupe d'élèves de 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire 2009-2010 / adoption

**Service des ressources financières**

- 6.9. Taux d'intérêt sur la taxe scolaire et autres comptes recevables / adoption
- 6.10. Demande d'autorisation au MELS pour présenter un budget déficitaire en 09-10 / adoption
- 6.11. Budget des établissements 2009-2010 / approbation  
(reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009)
- 6.12. Budget de la Commission scolaire 2009-2010 / adoption  
(reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009)

**Service des ressources matérielles**

- 6.13. Plan quinquennal d'investissement 2009-2014 / décision
- 6.14. Achat regroupé pour le programme Lait-école
- 6.15. Protocole d'entente avec la ville de Saint-Hilaire / réaménagement du terrain de basketball à l'école secondaire Ozias-Leduc
- 6.16. Renouvellement de bail pour la Maison de la Bible / décision

**Secrétariat général**

- 6.17. Demandes de révision d'une décision touchant un élève / décision  
(reporté aux séances en ajournement du 22 juin et du 25 août 2009)
- 6.18. Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes/ adoption  
(reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009)
- 6.19. Rémunération des commissaires à compter de 2009-2010 / décision  
(reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009)

7. Points d'information :

**Secrétariat général**

- 7.1 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif tenue le 21 avril 2009 et de la séance en ajournement tenue le 5 mai 2009  
(document déposé dans le portail)
- 8. Affaires diverses.
  - 9. Parole au public.
  - 10. Rapport de la présidente.
  - 11. Parole aux membres du Conseil.
  - 12. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 MAI 2009 ET DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 19 MAI 2009**

**C-168-06-09** Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2009 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**C-169-06-09** Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 19 mai 2009, et ce, en apportant les modifications suivantes :

Dans la présentation du procès verbal, à la 1<sup>re</sup> page, remplacer «séance ordinaire» par «séance en ajournement».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. AFFAIRES EN COURS**

##### **4.1 Suivi à la dernière séance**

Néant

#### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Plusieurs personnes sont présentes. Madame Suzanne Chartrand, présidente, explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Monsieur Jean-Pierre Picard, président du conseil d'établissement de l'école secondaire le Carrefour, intervient sur la problématique de la compétition du secteur privé à Varennes, en référence au Collège Saint-Paul, et il souligne l'importance d'appuyer le projet présentement à l'étude concernant l'intégration de la quatrième et de la cinquième secondaire à l'école secondaire le Carrefour à Varennes.

#### **6. POINTS DE DÉCISION :**

##### ***Direction générale***

##### **6.1 Projet d'infrastructure sportive à Boucherville / appui**

*Monsieur Gaëtan Labelle se retire de la séance.*

Madame la présidente fait part des derniers développements survenus dans ce dossier suite aux échanges tenus avec les représentants de la Ville et du MELS.

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, apporte des explications additionnelles.

Il répond aux questions et demandes de précision de mesdames et messieurs les commissaires.

Madame Normande Lemieux, directrice générale, apporte des explications additionnelles.

Considérant le projet de partenariat entre la Commission scolaire des Patriotes, la Ville de Boucherville et le Centre Gilles-Chabot relativement à la construction d'un centre sportif à Boucherville ;

Considérant les travaux du comité de travail ad hoc institué par le Conseil des commissaires en vertu de la résolution no C-049-10-08;

Considérant les échanges tenus avec les représentants de la Ville et du MELS;

Considérant les modifications apportées au projet initial;

**C-170-06-09**

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay d'appuyer le projet de centre sportif présenté par la Ville de Boucherville, à être réalisé en partenariat avec la Commission scolaire des Patriotes et le Centre Gilles-Chabot;

De présenter une demande au MELS pour l'ajout d'un plateau d'éducation physique;

De mandater le comité ad hoc institué à cette fin par le Conseil pour négocier un protocole d'entente avec la Ville de Boucherville, le cas échéant.

Madame Johanne de Villers demande le vote.

Votent pour : 18  
S'abstient : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

*Monsieur Gaëtan Labelle se joint à l'assemblée.*

## **6.2. Rapport du Comité d'évaluation de la directrice générale / adoption**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009.

### **Service de l'organisation scolaire**

## **6.3. Modification à l'acte d'établissement de l'école de la Chanterelle pour l'année scolaire 2009-2010**

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant l'article 39 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule :

*« L'acte d'établissement indique le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école et l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense. Il indique également le cycle ou, exceptionnellement, la partie de cycle de l'ordre d'enseignement concerné et précise si l'école dispense l'éducation préscolaire. » ;*

Considérant l'article 40 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule :

*« La commission scolaire peut, après consultation du conseil d'établissement, ou à sa demande, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. »*

Considérant la nécessité de transférer l'un des groupes de l'éducation préscolaire qui devait être situé à l'école Jacques-Rochelleau/Saint-Basile à l'école de la Chanterelle pour l'année scolaire 2009-2010 ;

Considérant la demande du conseil d'établissement de l'école de la Chanterelle,

**C-171-06-09**

Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de modifier l'acte d'établissement de l'école de la Chanterelle pour y préciser que l'école dispense l'éducation préscolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.4. Problématique du manque de locaux dans le secteur de Saint-Amable / décision**

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant l'importance de la croissance démographique dans la municipalité de Saint-Amable (données du MELS de février 2009) ;

Considérant que les écoles de la municipalité de Saint-Amable ont un indice de défavorisation de décile 10 et que, de ce fait, le ratio enseignant-élèves sera progressivement abaissé de 20 % à partir de l'année scolaire 2009-2010 ;

Considérant les conséquences d'une hausse du nombre d'élèves associée à une baisse du ratio enseignant-élèves sur le nombre de locaux de classe requis ;

Considérant le nombre de locaux de classe disponibles dans les écoles de la municipalité de Saint-Amable ;

Considérant le souhait du milieu de bénéficier d'écoles primaires offrant l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire du premier au troisième cycle ;

Considérant la recommandation positive du Comité stratégique de soutien à la mission éducative ;

Considérant l'étude réalisée lors de la séance de travail du Conseil des commissaires tenue le 26 mai 2009 ;

**C-172-06-09** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'adresser une demande d'allocation au MELS pour agrandir l'immeuble de l'Envolée—du Boisé (865057) en y ajoutant un gymnase double, 16 locaux de classe et les locaux de service de garde et de service requis afin d'en faire la troisième école primaire de Saint-Amable offrant l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire du premier au troisième cycle.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.5. Dossier de l'étude des développements démographiques dans les secteurs**

- **Beloeil-McMasterville**
- **Chambly-Carignan**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009.

#### **6.6. Demande d'intégration de la quatrième et de la cinquième secondaire à l'école secondaire le Carrefour / mandat**

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier. Il répond aux questions et demandes de précision de mesdames et messieurs les commissaires.

Monsieur Gaétan Marcil et madame Brigitte Collin interviennent pour dire qu'ils auraient souhaité que le Conseil des commissaires décide dès ce soir d'aller en consultation.

Monsieur Claude Sasseville explique les contraintes découlant de l'application de la Politique sur cette question et l'obligation de préparer tous les éléments du dossier au préalable aux fins du processus de consultation.

Les membres du Conseil échangent sur le libellé et le sens de la résolution proposée.

On convient que l'orientation du Conseil des commissaires est claire, toutefois, conformément à l'article 6 de la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi qu'à la cessation des services d'éducation préscolaire dispensés par une école*, il faut se donner le temps de bien préparer tous les éléments du dossier aux fins de la décision à venir.

Madame Brigitte Collin se déclare satisfaite des explications

Considérant la demande du conseil d'établissement de l'école secondaire le Carrefour d'offrir dans cette école l'enseignement secondaire du premier cycle à la cinquième secondaire ;

Considérant les appuis du milieu à la demande d'intégration de la quatrième et de la cinquième secondaire à l'école secondaire le Carrefour ;

Considérant que les études préliminaires ont démontré que l'intégration de la quatrième et de la cinquième secondaire à l'école secondaire le Carrefour était physiquement possible ;

Considérant les résultats de l'analyse des impacts réalisée par le Comité stratégique de soutien à la mission éducative ;

Considérant la recommandation du Comité stratégique de soutien à la mission éducative ;

Considérant les règles précisées dans la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi qu'à la cessation des services d'éducation préscolaire dispensés par une école* ;

**C-173-06-09** Il est proposé par monsieur Gaétan Marcil de donner les mandats suivants en lien avec la décision à prendre concernant la demande d'intégration de la quatrième et de la cinquième secondaire à l'école le Carrefour :

- Au Service du secrétariat général et des communications, de soumettre, pour analyse et approbation, au plus tard à une séance ordinaire ou spéciale du Conseil ayant lieu avant le 30 septembre 2009, un projet de calendrier de consultation conforme aux exigences précisées à l'article 6 de la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi qu'à la cessation des services d'éducation préscolaire dispensés par une école*.
- Au Service de l'organisation scolaire, de soumettre, pour analyse et approbation, dans le même délai, une synthèse des impacts découlant de l'intégration des classes demandée et tout autre document d'information pertinent au dossier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Service des ressources éducatives**

#### **6.7 Politique pour les écoles à vocation particulière et les projets pédagogiques particuliers / adoption**

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, présente ce dossier.

Considérant que l'ensemble des directions des écoles concernées par les projets particuliers ont siégé sur le comité de travail durant deux ans;

Considérant que le travail d'analyse de ce dossier fut réalisé par ce même comité;

Considérant que le projet - *Politique pour les écoles à vocation particulière et les projets pédagogiques particuliers* – document de travail a été présenté aux instances suivantes pour échanges et consultation :

- Comité stratégique de la mission éducative :
  - Discussion 21 octobre 2008
  - Consultation 11 novembre 2008
  - Adoption 9 décembre 2008
  - Retour de consultation 10 février 2009
- CCG 4 décembre 2008
- Comité de parents 12 mars 2009
- Comité E.H.D.A.A. 20 avril 2009

- Comité de la mission éducative – cadres 22 avril 2009
- CRT des professionnels 29 avril 2009
- CRP des enseignants 30 avril 2009

Considérant que le texte a été revu et corrigé de façon à tenir compte de tous les commentaires pertinents et opportuns;

Considérant l'adhésion de toutes les instances consultées;

**C-174-06-09** Il est proposé par monsieur Pierre Baril que la *Politique pour les écoles à vocation particulière et les projets pédagogiques particuliers* soit adoptée en tenant compte de la Loi modifiant la *Loi sur l'instruction publique* et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2008 c. 29 (projet de loi 88) et entre en vigueur à compter du 1er juillet 2009.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Suzanne Chartrand souligne l'énorme travail accompli pour l'aboutissement de ce dossier de développement et les membres du Conseil font part de leur appréciation.

**6.8. Demande d'approbation pour le maintien de l'école secondaire Ozias-Leduc aux fins d'un projet particulier de formation en arts, musique pour un groupe d'élèves de 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire 2009-2010 / adoption**

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, explique ce dossier.

Elle répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

**C-175-06-09** Il est proposé par monsieur Normand Dufour que l'école secondaire Ozias-Leduc maintienne son statut d'école de formation en arts, musique, pour une partie des élèves, pendant tout leur cheminement secondaire, et ce, pour les années 2009-2012.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Service des ressources financières**

**6.9. Taux d'intérêt sur la taxe scolaire et autres comptes recevables / adoption**

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier.

Considérant que l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique précise que la taxe scolaire porte intérêt au taux que fixe la commission scolaire ;

Considérant les taux d'intérêt chargés par les autres commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie et par les municipalités du territoire de la Commission scolaire des Patriotes ;

**C-176-06-09** Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux que le taux d'intérêt sur toute taxe scolaire impayée ainsi que sur les autres comptes recevables soit établi à 12% pour l'année 2009-2010.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**6.10. Demande d'autorisation au MELS pour présenter un budget déficitaire en 09-10 / adoption**

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier.

Attendu que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut, aux conditions et selon les modalités qu'elle détermine, autoriser la Commission scolaire des Patriotes à adopter un budget qui prévoit des dépenses cumulées supérieures aux revenus cumulés;

Attendu que les normes de la comptabilité scolaire ont été modifiées afin de respecter les principes comptables généralement reconnus rendant ainsi les états financiers à vocation générale;

Attendu que ces nouvelles normes ont pour effet qu'au 30 juin 2009, la Commission scolaire prévoit avoir un déficit cumulé;

Attendu qu'en vertu de l'article 280 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire doit intégrer à son budget, comme dépense, le déficit anticipé de l'exercice courant et de l'exercice de l'année précédente non intégré à son budget;

Attendu que la Commission scolaire veut s'approprier une somme maximale de 10 p. 100 de son surplus cumulé au 30 juin 2008;

Attendu que la Commission scolaire des Patriotes prévoit adopter un budget 2009-2010 dont les dépenses cumulées excèdent les revenus cumulés de 35 961 464 \$.

**C-177-06-09**

Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle qu'une demande soit faite à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la Commission scolaire des Patriotes à adopter un budget qui prévoit des dépenses cumulées supérieures aux revenus cumulés, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées et que cette demande soit accompagnée d'un document décrivant sommairement les causes du déficit anticipé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**6.11. Budget des établissements 2009-2010 / approbation**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009.

**6.12. Budget de la Commission scolaire 2009-2010 / adoption**  
(reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009)

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009.

**Service des ressources matérielles**

**6.13. Plan quinquennal d'investissement 2009-2014 / décision**

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant la demande du MELS de présenter un Plan quinquennal d'investissements relatif aux mesures «Maintenance des bâtiments» et «Résorption du déficit d'entretien»;

Considérant les analyses faites par le service des ressources matérielles en fonction de l'état des diverses composantes des bâtiments;

Considérant les règles du MELS pour le choix des projets financés par ces deux mesures;

Considérant la recommandation du Comité de travail des ressources matérielles;

Considérant la recommandation de la Table de coordination de la direction générale;

Considérant la recommandation du Comité de soutien à la mission éducative;

Considérant la recommandation du Comité consultatif de gestion;

Considérant la présentation du dossier à la séance de travail du Conseil des commissaires;

**C-178-06-09** Il est proposé par monsieur Hugues Ouellette d'approuver le Plan quinquennal d'investissements 2009-2014 tel que déposé et d'approuver les listes de projets présentés au MELS, pour l'année 2009-2010, pour les mesures «Maintenance des bâtiments» et «Résorption du déficit d'entretien»

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.14. Achat regroupé pour le programme Lait-école**

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant la négociation d'un contrat de fourniture de lait par la Fédération des commissions scolaires du Québec, dans le cadre du programme «Lait-école»;

Considérant que les écoles du secteur de Saint-Amable sont admissibles à ce programme;

Considérant qu'il est avantageux d'adhérer à ce regroupement d'achats négocié par la Fédération des commissions scolaires du Québec ;

**C-179-06-09** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de mandater la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède, au nom de la Commission scolaire des Patriotes, à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année 2009-2010;

- de respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le ou les fournisseurs retenus;
- d'accepter que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer tout document s'y rapportant.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.15. Protocole d'entente avec la ville de Saint-Hilaire / réaménagement du terrain de basketball à l'école secondaire Ozias-Leduc**

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant l'entente relative au réaménagement des accès pour autobus à l'école secondaire Ozias-Leduc;

Considérant que cette entente prévoyait le réaménagement d'un terrain de basket-ball sur une parcelle de terrain cédé à Ville par bail emphytéotique;

Considérant les discussions ultérieures et la bonification du projet de réaménagement du terrain de basket-ball;

Considérant l'accord du Conseil d'établissement de l'école secondaire Ozias-Leduc;

Considérant l'entente relative au réaménagement du terrain de basket-ball à l'école secondaire Ozias-Leduc;

**C-180-06-09** Il est proposé par monsieur Normand Dufour d'adopter l'entente relative au réaménagement du terrain de basket-ball à l'école secondaire Ozias-Leduc et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.16. Renouvellement de bail pour la Maison de la Bible / décision**

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Madame Normande Lemieux apporte des explications additionnelles.

Considérant le bail entre la Commission scolaire des Patriotes et la Paroisse Trinité-sur-Richelieu pour la location de la Maison catholique de la Bible, sise au 196 rue Hubert à Beloeil;

Considérant les besoins confirmés par les services éducatifs pour le type de services offerts à cet endroit;

Considérant la disponibilité de certains locaux à l'école Marie-Rose;

Considérant les discussions avec les représentants de la Paroisse Trinité-sur-Richelieu;

**C-181-06-09** Il est proposé par madame Nicole Deschênes de renouveler le bail de location avec la Paroisse Trinité-sur-Richelieu pour la «Maison catholique de la Bible», sise au 196 rue Hubert à Beloeil, pour une période de un (1) an, pour un coût annuel de 8 300\$ et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer le nouveau bail pour et au nom de la Commission scolaire.

Monsieur Gaëtan Labelle demande le vote.

Votent pour : 19  
Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

#### ***Secrétariat général***

#### **6.17. Demandes de révision d'une décision touchant un élève / décision**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009.

#### **6.18. Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes/ adoption**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009.

## **6.19. Rémunération des commissaires à compter de 2009-2010 / décision**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 22 juin 2009.

## **7. POINTS D'INFORMATION :**

### ***Secrétariat général***

#### **7.1. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif tenue le 21 avril 2009 et de la séance en ajournement tenue le 5 mai 2009**

Un document a été déposé dans le portail.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Madame Suzanne Chartrand fait part de la rencontre d'information publique à être tenue le 17 juin concernant la relocalisation du Centre des services alternatifs – école orientante l'Impact à Boucherville.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant

## **10. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Suzanne Chartrand dépose et présente un rapport sur les activités auxquelles elle a pris part durant le mois de mai dernier.

Ce rapport fait état notamment :

- Rencontre avec la députée Nicole Ménard, responsable de la Montérégie, pour le projet d'infrastructures à Boucherville
- Souper de la Fondation Culture à partager
- Dégustation de pâté chinois pour l'Orchestre symphonique de Longueuil, pour la série Portée pédagogique
- Présentation de bourses aux élèves ayant 100 % à l'examen d'histoire du MELS en 4<sup>e</sup> sec. par la Société d'histoire du Richelieu
- CA de la Table des partenaires de développement social du bassin de Chambly
- Lancement du Guide de préparation des activités pour les 9-12 ans dans les services de garde en milieu scolaire
- CE et CA de la CRÉ Montérégie Est
- Concert du printemps de l'Orchestre symphonique de Longueuil
- Comité de sélection
- Lancement du Service InfoRAC Montérégie, service régionalisé de reconnaissance des acquis
- Comité de formation des élus de la Fédération
- Soirée Reconnaissance du RCSM
- Comité de sélection
- Présentation du projet Recherche-action pour la solution de problèmes communautaires de l'école La Farandole
- Rencontre du président du CE de l'école Aux-Quatre-Vents
- Présentation du projet de Loi 88 au Comité de parents
- Soirée de reconnaissance pour le personnel ayant 25 années de service à la CSP
- Congrès et AGA de la FCSQ

## 11. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Monsieur Jean-François Rabouin demande que les documents déposés séance tenante soient déposés dès que possible sur le portail dans la communauté des commissaires.
- Madame Hélène Roberge félicite madame Chartrand pour la qualité de sa présentation dans le cadre de sa candidature à la présidence de la FCSQ lors de la dernière assemblée générale et elle fait part de la fierté qu'elle éprouve à son égard.

Les membres du Conseil applaudissent madame Chartrand et lui témoignent leur appréciation.

Madame Suzanne Chartrand remercie les membres du Conseil des commissaires et fait part de son plaisir de continuer ses fonctions de présidente de la Commission scolaire des Patriotes et souligne l'enrichissement que cette expérience lui a apporté.

Elle souligne l'importance des enjeux présents en éducation, reprenant les thèmes qu'elle a abordés lors de l'assemblée générale de la FCSQ.

- Madame Lucie Legault demande des précisions sur le programme Lait-école.  
Madame Normande Lemieux et monsieur Jacques Beaudet apportent des explications.
- Monsieur Sylvain St-Jean informe les membres du Conseil de la reprise des négociations avec le syndicat représentant le personnel de soutien.
- Madame Suzanne Chartrand fait part du déroulement de la soirée du 9 juin prochain lors de laquelle il y aura rencontre conjointe des trois comités stratégiques du Conseil et elle convie tous les commissaires à y participer.

## 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

**C-182-06-09** À 21 heures, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au 22 juin 2009, à 19 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

présidente

AG/jp

---

secrétaire général